

PONT SIMONE-VEIL

INAUGURATION

DOSSIER DE PRESSE

JUIN 2024



BORDEAUX
MÉTROPOLE



BIEN PLUS QU'UN PONT...

L'histoire des ponts à Bordeaux est un témoignage saisissant de l'évolution de la ville à travers les siècles. Depuis le célèbre pont de pierre datant du 19^e siècle, chaque franchissement de la Garonne incarne une époque

et raconte une histoire de progrès technologique, d'ingénierie audacieuse et d'interconnexion sociale et économique.

Les ponts de l'agglomération bordelaise sont des ouvrages d'Art qui ont contribué à la renommée de la ville. Leur présence majestueuse façonne notre paysage et suscite l'admiration des habitants et des visiteurs du monde entier.

L'attractivité de la Métropole, l'évolution des modes de transport, la nécessité de connecter les communes entre elles ont fait de la construction des ponts un sujet majeur de réflexion. Ces ouvrages architecturaux sont des liaisons vitales qui permettent d'établir un lien fort entre les quartiers de la rive droite et de la rive gauche.

Le sixième pont de la métropole, le pont Simone-Veil est un ajout significatif à la collection des chefs d'œuvre architecturaux bordelais. 44 mètres de large pour 549 mètres de long qui s'étire au-dessus de l'eau pour relier Bègles-Bordeaux à l'ouest et Floirac à l'est.

Pensé pour être adapté aux déplacements de demain, il valorise les modes doux et offre, une aire piétonne ainsi qu'une piste cyclable. Ces intégrations uniques offrent des opportunités de détente, de promenade et de socialisation.

Baptisé en l'honneur de Simone Veil, pionnière des droits des femmes, de la santé publique et de la démocratie, ce pont nous rappelle son combat pour les valeurs fondamentales de liberté et de justice sociale.

Ce pont est bien plus qu'un simple trait d'union physique mais un rappel constant de notre responsabilité envers les générations futures. Puissent ses fondations solides soutenir notre voyage vers un avenir plus juste et plus éclairé pour tous les Métropolitains.

Christine Bost
Présidente de Bordeaux Métropole

Fleuve tumultueux, la Garonne a longtemps coupé en deux l'agglomération bordelaise. Le franchissement entre la rive droite et la rive gauche est une problématique de longue date. Enjambant le fleuve pour relier Bordeaux, Bègles et Floirac, le pont Simone-Veil est un nouvel atout et une infrastructure majeure pour le déplacement des habitants. Il sera inauguré le samedi 6 juillet 2024.

Conçu par l'agence d'architecture OMA sous la direction des partenaires en charge Rem Koolhaas et Chris van Duijn, le pont Simone-Veil est un ouvrage singulier. Long de 549 mètres et large de 44 mètres, il répond aux usages actuels en faisant la part belle aux circulations douces et en accordant une large place à l'espace public. C'est un pont que l'on traverse mais où l'on peut aussi flâner et se promener.

Ce nouveau trait d'union constitue le sixième pont entre la rive droite et la rive gauche. Il accompagne également la mutation urbaine du secteur entamée avec l'Opération d'Intérêt Nationale, Euratlantique.

Au vu des contraintes topographiques imposées par la Garonne, la construction d'un nouveau pont est toujours un évènement dans la métropole bordelaise. Symbole d'union, de fluidité, de rencontres, le pont Simone-Veil est particulièrement attendu. Il sera ouvert en avant-première aux piétons et aux cyclistes à partir du 3 juillet. Sa mise en service à la circulation automobile se fera à partir du 8 juillet.



© JB Méngès - Bordeaux Métropole

LE SIXIÈME PONT SUR LA GARONNE

La question du franchissement de la Garonne, se pose pour la première fois en avril 1808 : Bordeaux accueille l'empereur Napoléon I^{er}, sur la route de son trajet vers Bayonne, où l'attend la famille royale espagnole des Bourbons. Lors de son passage du 4 avril, Bonaparte est frappé de l'incommodité du passage de la Garonne, particulièrement pénalisante pour le transport de troupes. Ainsi, après son arrivée à Bayonne, l'empereur prend, le 25 avril 1808, un décret énumérant la liste des travaux nécessaires à Bordeaux, incluant un pont. Le pont de pierre est construit entre 1810 et 1822. Il reste le seul franchissement routier entre les deux rives jusqu'à la construction du pont Saint-Jean en 1965 (avec la passerelle Eiffel pour le franchissement ferroviaire).

En 1967, le pont d'Aquitaine est inauguré. Ce pont suspendu reliant les villes de Lormont et de Bordeaux, a une portée de 394 m pour une longueur de 1 767 m. C'est le dernier pont sur la Garonne avant son estuaire, la Gironde, et l'océan Atlantique. En 1993, le pont François Mitterrand, situé au sud de l'agglomération a pour but d'alléger la circulation routière sur le pont d'Aquitaine. Il permet également d'achever la rocade.

Officiellement inauguré en présence du président de la République, François Hollande, et ouvert à la circulation le lundi 18 mars 2013 à 6h du matin, le pont Jacques-Chaban-Delmas est le dernier franchissement en date. Prouesse technique, objet touristique, facteur de développement de la rive droite et maillon essentiel de la chaîne de mobilité, cet ouvrage d'art reste encore à ce jour le plus grand pont levant d'Europe.

Situé entre le pont François Mitterrand et le pont Saint-Jean, le pont Simone-Veil devient ainsi le sixième pont de l'agglomération bordelaise. Bordeaux compte également deux ponts ferroviaires : la passerelle Eiffel et le pont Garonne.



© A. Sibelait - Bordeaux Métropole

UN NOUVEAU PONT POUR DE NOUVEAUX BESOINS

Historiquement, ce sont des raisons topographiques (une largeur de fleuve de 500 mètres), ainsi que le statut portuaire et maritime de Bordeaux qui expliquent la rareté des franchissements sur la Garonne.

Si l'idée d'un nouvel ouvrage entre les ponts Saint-Jean et François Mitterrand est inscrite depuis longtemps dans les documents de planification territoriale, c'est en 2007 que les débats communautaires actent la décision de sa mise en œuvre.

Fondée sur la volonté politique de répondre aux besoins existants et émergents, mais aussi d'aller au-delà d'une simple fonction de franchissement, la conception de ce nouveau lien entre Bordeaux, Bègles et Floirac entend :

- Rééquilibrer les déplacements sur les deux rives.
- Améliorer le lien entre les deux rives du fleuve et compléter le réseau de voirie.
- Poursuivre les itinéraires associant tous les modes de déplacement (piétons, cycles, transports en commun, véhicules particuliers...).
- Participer à la desserte des territoires en cours de mutation et favoriser les échanges entre les différents pôles d'activité de part et d'autre du fleuve (Euratlantique, Zac des quais de Floirac, Bordeaux Métropole Arena).
- Mettre en valeur les berges du fleuve et maintenir les navigations fluviales.

Longtemps appelé Jean-Jacques Bosc, du nom du boulevard bordelais du bout duquel il s'élancerait, son nom officiel sera pont Simone-Veil en hommage à la grande femme politique disparue à l'été 2017, au moment du début de la construction de l'ouvrage.



© A. Sibellait - Bordeaux Métropole

LE PONT EN CHIFFRES

549 m de long

44 m de large

8 lignes de piles

en béton armé de 44 m de large

5 800 t

(poids de la charpente métallique)

Une dalle en béton armé de

25 000 m²

soit l'équivalent de 4 terrains de football

2 x 2 voies

de circulation automobile

2 voies réservées

aux transports en commun

18 m de large pour la voie piétonne

4 m de large pour la voie cyclable

1 150 arbres

plantés aux abords du pont

151 M€ TTC de budget



© JB Menges - Bordeaux Métropole

LA PART BELLE AUX CIRCULATIONS DOUCES

Le design dépouillé conçu par l'agence d'architecture OMA et choisi par Bordeaux Métropole a l'ambition de repenser la fonction civique et le symbolisme d'un pont du XXI^e siècle en revenant à l'essence des choses, avec une solution qu'elle qualifie elle-même de « presque primitive ». Résultat : une surface plane de 44 mètres de large pour 549 mètres de long, faite d'une structure acier et béton qui s'étire au-dessus de l'eau pour relier Bègles-Bordeaux à l'ouest et Floirac à l'est.

Outre sa ligne épurée, c'est la largeur du tablier qui fait son originalité. Pensé pour être au mieux adapté aux déplacements de demain, il valorise les modes doux et offre, notamment, côté aval, une aire piétonne de 15 mètres de large ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle de 4 mètres de largeur. Le pont Simone-Veil permet de conclure la boucle des boulevards. On peut s'y promener, y flâner, s'y arrêter pour profiter de la vue imprenable sur le fleuve et la ville. C'est un lieu de circulation et de vie.



© C. Barbier - Bordeaux Métropole

LE PONT EN QUELQUES DATES

- En **2007**, la Communauté Urbaine de Bordeaux acte la construction d'un nouveau pont sur la Garonne.
- La Communauté urbaine de Bordeaux rédige dès **2008** une charte de la concertation qui pose les règles d'une participation des associations, habitants et riverains à ce projet.
- **De février 2009 à janvier 2011** se déroule un processus de concertation très novateur d'un point de vue démocratique, puisque les recommandations émises seront intégrées dans le cahier des charges du concours. Conclusions de cette consultation : la volonté d'un pont urbain avec un espace multifonctionnel, une priorité donnée aux transports en commun et aux modes doux, une mise en valeur du fleuve et des berges, et le maintien de la navigation fluviale.
- **En mai 2011**, le conseil de communauté approuve le dossier définitif du projet et ses principales caractéristiques, et prend la décision de réaliser le projet de franchissement.
- C'est le groupement piloté par l'agence d'architecture OMA qui remporte le concours de maîtrise d'œuvre **fin 2013**.
- Les études d'avant-projet et de projet ainsi que l'ensemble des études d'impact sont réalisées en **2014 et 2015**. L'année **2016** est consacrée à l'obtention des avis des services de l'État, puis à la préparation et au déroulement de l'enquête publique.
- La déclaration d'utilité publique du projet prononcée par le préfet le **2 mars 2017** lance le début des travaux cette même année.
- **En 2018**, une divergence d'ordre technique et juridique concernant le marché de construction du pont marque un arrêt des travaux. La mise en place d'une médiation permet de trouver une issue au désaccord qui concerne les conditions d'exécution des batardeaux (enceintes de travail en palplanches permettant de construire les piles du pont). Un nouvel appel public à la concurrence lancé **début 2019**. Le groupement d'entreprises Bouygues/Profond reprend le chantier en **avril 2021**. Les travaux se déroulent alors selon le calendrier prévu pour une livraison en **juillet 2024**.

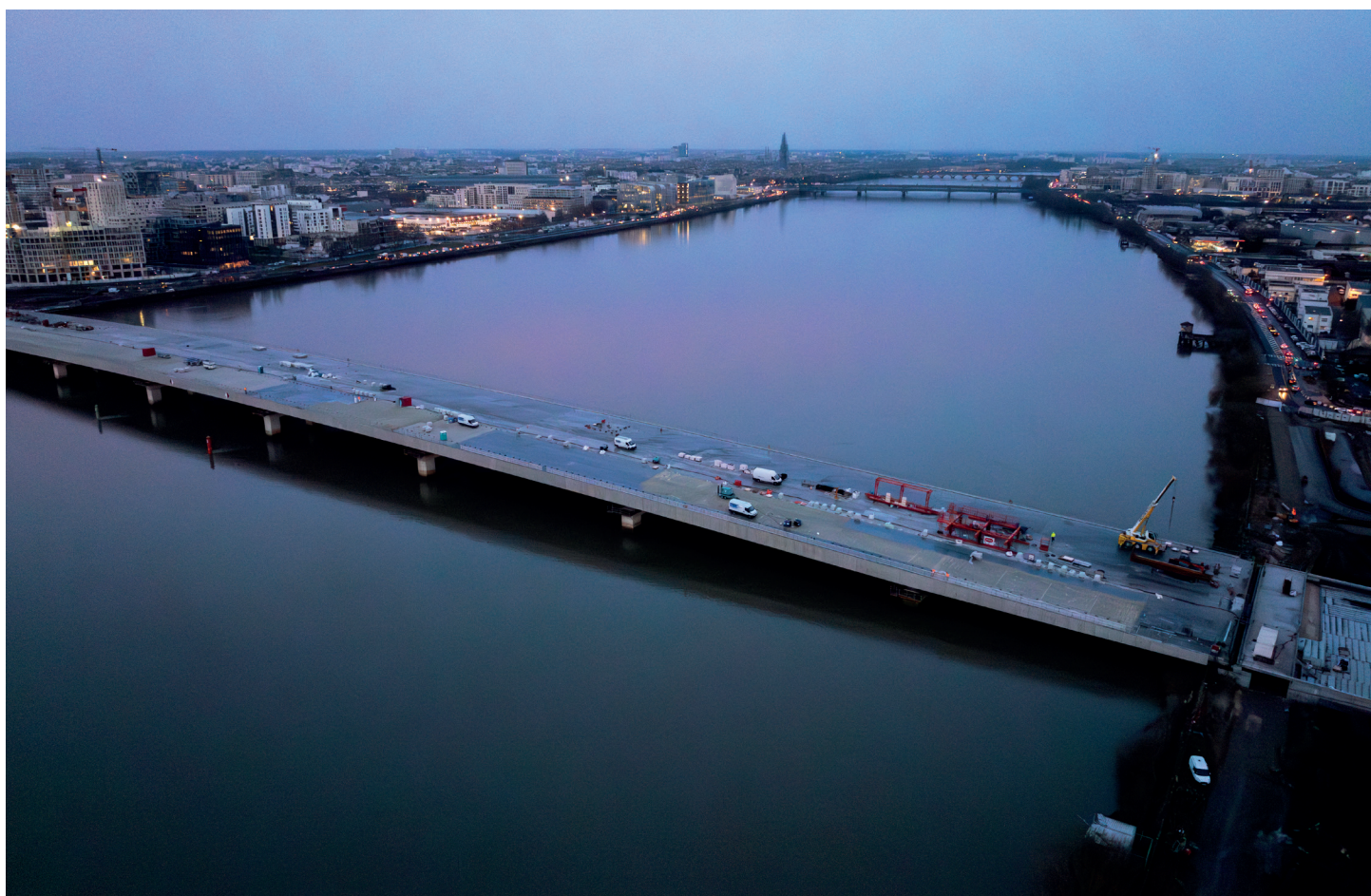
Conçue comme une véritable esplanade publique, cette aire pourra se prêter à divers événements ou animations. Sur ce dernier aspect, tout reste à imaginer en fonction des contraintes techniques, logistiques et sécuritaires auxquels l'organisation d'événements doit répondre.

En termes de circulation routière, le pont Simone-Veil offre 2x2 voies en amont, dédiées à la circulation automobile, pour un trafic envisagé de 30 000 véhicules par jour. Deux voies centrales sont réservées aux transports en commun en site propre.

La nouvelle ligne 6 l'empruntera pour relier Floirac Dravemont à la gare Saint-Jean. Ce nouveau tracé offre ainsi une alternative aux usagers de la ligne A de tramway. La nouvelle ligne directe 54 traversera également le pont pour desservir La Gardette-Bassens-Carbon Blanc / Floirac-Dravemont / Arena / Terres Neuves / Bordeaux Brulatour.

Reliant les rives de la Garonne, le pont Simone-Veil est une prouesse d'ingénierie. De la réalisation des fondations imposantes aux finitions minutieuses, chaque étape de ce projet monumental a été méticuleusement planifiée et exécutée pour créer un ouvrage à la fois fonctionnel et esthétique, s'intégrant harmonieusement dans son environnement urbain.

© C. Barbier - Bordeaux Métropole



© JB Menges - Bordeaux Métropole



Maîtrise d'ouvrage

→ Bordeaux Métropole

Maîtrise d'œuvre

→ Agence d'architecture OMA
→ Michel Desvigne Paysages
→ Les Éclaireurs

Bureau d'études

→ WSP
→ EGIS / JMI

Contrôle technique

→ SOCOTEC
→ CSPS
→ GM Qualité

Contrôle extérieur des ouvrages

→ CEBTP / CEREMA / RINCENT

Travaux préalables

→ Groupement Dubreuil /
Etchart / Ménard

Travaux de construction du pont

Génie civil → Groupement
Bouygues TPRF / Profond

Charpente métallique

→ Baudin-Châteauneuf

VRD

→ Groupement
Colas / Aximum

Éclairage public

→ Spie City Networks

Aménagements paysagers

→ ID Verde

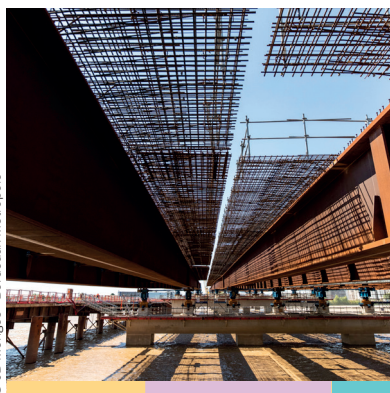
LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER



© A. Sibelait - Bordeaux Métropole

1. La réalisation des fondations et des piles

Long de 549 m et large de 44 m, le pont Simone-Veil repose sur 8 piles supportées chacune par 4 tubes d'acier remplis de béton armé. Chacun de ces 32 pieux tubés mesure environ 23 m de profondeur et 2,5 m de diamètre. Chaque pieu supporte un des 4 futs en béton de la pile.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

2. La mise en place de la charpente

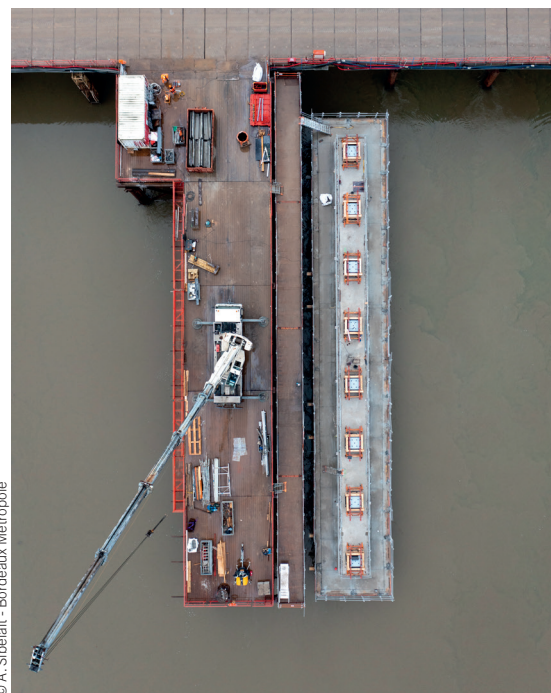
Le tablier du futur pont Simone-Veil se compose d'une charpente en acier de 5 800 tonnes supportant une dalle en béton, appelée hourdis. La charpente est constituée de 4 bi-poutres lancés par lancements successifs au-dessus de la Garonne.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

3. La réalisation de la dalle en béton

Le coulage de la dalle en béton correspond à la dernière étape de construction des éléments structurels du pont. Il est effectué « par pianotage », c'est-à-dire selon une technique répartissant progressivement des dalles de béton sur toute la longueur du pont, pour en garantir la stabilité. L'objectif : assurer une bonne répartition des masses sur l'ensemble de l'ouvrage sans déformer la charpente. Cette opération est réalisée demi-tablier par demi-tablier. Une fois réalisés, les deux demi-tabliers sont ensuite réunis par clavage sur la partie centrale du pont.



© A. Sibelait - Bordeaux Métropole



© C. Barbier - Bordeaux Métropole



© C. Barbier - Bordeaux Métropole



© A. Sibelait - Bordeaux Métropole

4. Les équipements et les finitions

La dernière phase de construction des éléments structurels du pont étant achevée, les travaux se terminent par l'installation des équipements et la réalisation des finitions : réalisation de l'étanchéité de la dalle en béton (hourdis), mise en œuvre de la couche de roulement, mise en place des différents équipements (joints de chaussée, garde-corps, dispositifs d'éclairages, bancs, dispositifs de retenue des voies pour encadrer les différentes voies de circulations...).



© JB Menges - Bordeaux Métropole

5. L'aménagement des têtes de pont

La construction du pont Simone-Veil s'accompagne d'aménagements spécifiques sur les deux rives de la Garonne, ayant pour objectifs d'organiser la circulation et les échanges ainsi que de créer de nouveaux espaces publics. Ces espaces des têtes de pont couvrent un total de 12 hectares, à l'échelle du projet.

Les travaux d'aménagement de voirie, d'éclairage public et d'aménagement paysager des berges ont été menés en parallèle. Ainsi, 1 150 arbres ont été plantés aux abords du pont.



© JB Menges - Bordeaux Métropole



© J.B. Menges - Bordeaux Métropole

LE PONT ACCOMPAGNE LES MUTATIONS URBAINES

Le pont accompagne les évolutions urbaines et la création de nouveaux quartiers, et notamment Euratlantique, une des plus vastes opérations d'aménagement de France avec une superficie de plus de 738 ha sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. Bordeaux Métropole est fortement engagée dans ce projet qui, à l'horizon 2040 permettra la création de 25 000 logements.

La création d'une telle infrastructure va de pair avec un aménagement paysager des deux rives. Ainsi, rive droite, une esplanade végétalisée et plantée d'environ 600 arbres a été créée. L'espace est rythmé par des modules sculpturaux tels que des labyrinthes, miroirs, pyramides ou cratères, offrant de multiples usages aux piétons.

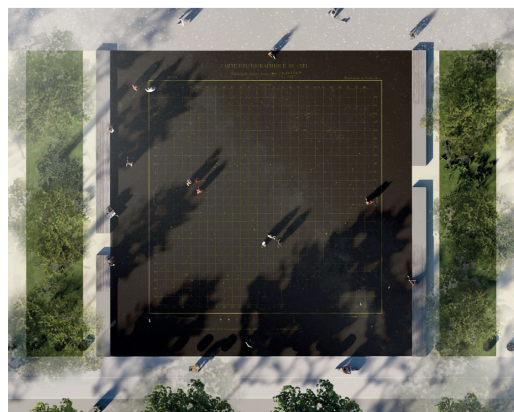
Le parvis de l'Arena accueille une œuvre d'art permanente, La carte du ciel par Luidgi Beltrame. Rive gauche, sur l'ancienne voie sur berge, une grande esplanade piétonne et cyclable vient se substituer à la voie autoroutière existante. Un vaste espace paysager avec pelouse et plus de 550 arbres vient prendre place au niveau du carrefour.

Après l'enquête publique, les usagers demandent des aménagements cyclables spécifiques. Ainsi, un passage sous l'arche du pont, non prévu initialement au projet, est créé pour assurer la continuité de la voie « modes doux » en bordure de Garonne.

Ce passage inférieur de 45 m de longueur sera éclairé de jour comme de nuit. La voie de 5 m de largeur sera classée « voie verte » pour les piétons et les cyclistes, dans la continuité des aménagements existants à l'amont et à l'aval le long de la Garonne.

LA CARTE DU CIEL

de Luidgi Beltrame



Luidgi Beltrame a imaginé pour Bordeaux Métropole, sur le parvis de L'Arena à Floirac, une pièce au sol, intitulée La carte du ciel. D'une surface d'environ 400 m², il s'agit d'un monument dédié aux projets astronomiques internationaux lancés en 1887, sous l'impulsion de l'observatoire de Paris, destinés à cartographier et relever les coordonnées de plusieurs millions d'étoiles de la sphère céleste. L'œuvre est conçue pour une implantation au cœur d'un espace public traversant, afin d'être « activée » par le corps des passants qui la franchissent.

L'œuvre est une reproduction agrandie du cliché de la carte du ciel de Bordeaux dans ses moindres détails. Elle est constituée de dalles gravées et incrustées d'éléments en laiton qui figurent les étoiles. Luidgi Beltrame a choisi le cliché photographique pris depuis l'Observatoire de Floirac le 22 juin 1922 à 22 h 15. C'est en effet la seule date parmi les 540 prises, qui coïncident exactement avec celle d'un solstice d'été dans l'hémisphère nord. La carte du ciel, surface horizontale traversée par les passants, produit une expérience d'immersion physique dans l'image et dans le jeu des perspectives, soulignées par le quadrillage en laiton.

© Luidgi Beltrame pour Bordeaux Métropole



LES TEMPS DÉDIÉS À LA PRESSE, L'INAUGURATION ET LES FESTIVITÉS



MERCREDI 3 JUILLET



**Ouverture aux piétons
et aux cyclistes.**

Point presse à 9 h.

Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole, convie les journalistes à l'ouverture aux mobilités douces du pont Simone-Veil, mercredi 3 juillet à 9 h.

En préambule de l'inauguration officielle du pont Simone-Veil, l'ouvrage sera accessible aux piétons et aux cyclistes à partir du 3 juillet. Cette première ouverture aux mobilités douces sera l'occasion de découvrir le pont en avant-première. Christine Bost fera le point sur les atouts du pont Simone-Veil en matière de circulation et sur le programme des festivités prévues pour accueillir ce nouvel équipement.

Merci de confirmer votre présence auprès du service de presse de Bordeaux Métropole.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

SAMEDI 6 JUILLET

Inauguration du pont Simone-Veil

Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, Clément Rossignol-Puech, maire de Bègles, Jean-Jacques Puyobrau, maire de Floirac, vous convient à l'inauguration du pont Simone-Veil, samedi 6 juillet à 16 h.

En présence de Rem Koolhaas, architecte cofondateur d'OMA.

16 h → Geste inaugural suivi d'une déambulation des invités, accompagnés par la musique embarquée de Slowfest, vers la rive droite en direction de l'œuvre La carte du ciel de Luidgi Beltrame, rive droite.

17 h 20 → Prises de parole.

17 h 50 → Micros tendus, temps d'échange avec la presse.

18 h à 00 h → festivités ouvertes au grand public.

En rive droite : parcours sportif gonflable type « Ninja Warrior », visites commentées de l'œuvre « Carte du Ciel » de Luidgi Beltrame, stand d'information publique, escape game, food-trucks et buvettes.
DJ Sets tout au long de la soirée et SA unity.

22 h 45 à 23 h 45 → *Galiléo* de Deus Ex Machina. Spectacle aérien en plusieurs tableaux acrobatiques. Une histoire humaniste autour de la connaissance des astres.

23 h 45 → Illumination du pont, fin des festivités.



LUNDI 8 JUILLET

**À partir de 5h, ouverture
du pont à la circulation automobile.**



CONTACTS PRESSE

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

bordeaux-metropole.fr

